

POSTE A POURVOIR

L'association ESPOIR CFDJ est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique, adhérant aux principes de laïcité, dont les actions sont fondées sur le respect des convictions et de la dignité humaine. L'association, présidée par Jean-Pierre Rosenczveig et riche de ses 470 salariés, intervient dans 26 services en Ile-de-France dans le champ de la protection de l'enfance, l'aide sociale et l'éducation en direction des familles et des enfants.

L'Association ESPOIR - CFDJ porte à la connaissance des personnels de l'Association que le poste suivant est à pourvoir à pourvoir **immédiatement**.

Educateur Technique (H/F)

Convention collective nationale 66

Statut : Educateur Spécialisé

Salaire brut annuel : 20 000 € à 25 000 € en fonction de l'expérience

Niveau initial : niveau 3 de l'éducation nationale

Expérience : débutant accepté

CDI à temps complet

Service concerné : CEPS 94

Lieu de travail : Val-de-Marne.

Villes d'intervention possibles : Ivry sur Seine, Vitry sur Seine, Orly, l'Hay-les Roses., Chevilly, Alfortville, Fresnes, Gentilly, Villejuif.

DESCRIPTIF DU POSTE

Sous l'autorité du Directeur du Service et dans le cadre des orientations engagées par la direction à partir de la politique définie par le Conseil d'Administration, ce poste s'adresse aux éducateurs techniques souhaitant exercer en Prévention Spécialisée. L'éducateur technique a pour mission de mener des encadrements techniques et des accompagnements éducatifs dans le respect des principes de la Prévention Spécialisée.

- Mettre en œuvre et encadrer un chantier éducatif, en assurant les phases préparatoires au chantier (réalisation des devis, gestion de l'approvisionnement de matériel, préparation des équipements) ainsi que son déroulement (réalisation de petits travaux de maçonnerie, peinture), tout en garantissant la sécurité de tous sur le chantier.
- Assurer l'encadrement d'un public en difficulté et développer une relation éducative personnalisée avec les jeunes par le biais des chantiers éducatifs.
- Réaliser des actions en partenariat avec les établissements scolaires.
- Développer un réseau de partenaires de proximité, en fonction des projets et des accompagnements individualisés.
- Participer au recueil des éléments nécessaires au diagnostic et évaluation du territoire et des actions et suivis réalisés

POSTE A POURVOIR

- Valoriser la notion d'observation partagée et le travail d'équipe
- Accompagner les jeunes dans les dispositifs de droit commun
- Participer à la réflexion autour de la construction du Projet d'Établissement

PROFIL RECHERCHÉ

Vous êtes titulaire du DEETS (Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé) et justifiez d'une expérience éducative et sociale en faveur d'un public de jeunes en difficulté, en souffrance, en rupture de dialogue avec les adultes et les institutions et âgés de 12 à 25 ans. Vous êtes engagé dans votre travail et force de propositions. Vous avez des compétences techniques spécifiques que vous pouvez mettre en œuvre dans le cadre de la Prévention spécialisée.

Les qualités requises :

- Sens du travail en équipe.
- Connaissances théoriques sur le développement de l'enfant et des principes de la Prévention Spécialisée
- Connaissances techniques et capacité à transmettre des connaissances et compétences en lien direct avec les chantiers
- Aptitude à l'écoute, à la relation d'aide, à l'animation, à l'accueil
- Maîtrise des outils traditionnels de bureautique (Internet, Pack Office).
- Autonomie en termes d'organisation du travail
- Capacité d'initiative
- Permis B indispensable

Les candidatures sont à adresser à l'attention de Monsieur Christophe GUYOT, Directeur adjoint des CEPS 94, exclusivement par email à :

prevespoir94@espoir-cfdj.fr

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Au sein de l'Association ESPOIR - CFDJ, la diversité est un atout essentiel à notre performance organisationnelle. Nous nous engageons à fournir des chances égales à tous les individus, indépendamment des différences culturelles et individuelles.

Les candidatures internes seront étudiées en priorité. A qualité et compétences égales, la mobilité et promotion interne sera favorisée.

CC : aux représentants du personnel de l'association